

# SUD-Solidaires Infos

Un Syndicat Utile et Déterminé



## POUR UNE PRISE EN CHARGE DE NOS FRAIS DE SANTE PLUS EQUITABLE

Avec le soutien des candidats **SUD-Solidaires BPCE**, nous défendrons les intérêts des salariés dans un esprit mutualiste. Face à une politique salariale insuffisante et à la dégradation des conditions de travail (stress, burn-out, Troubles Musculosquelettiques, etc.), nous constatons que de nombreux adhérents renoncent à certains soins nécessaires. Nous réclamons une amélioration de la prise en charge des cotisations santé par l'employeur, qui devrait financer 80% des cotisations (contre 52% actuellement). Cela existe déjà !



En votant pour les candidats soutenus par le syndicat SUD-Solidaires, vous permettrez une prise en charge plus équitable et plus large de vos frais de santé.

### Votez pour :

**Karine LE DIOURON et Florian MOREAU**

**Edwige LANGLADE et Fabien CLOIREC**

Vos délégués **SUD-Solidaires** défendrons les mesures suivantes pour améliorer la couverture santé des salariés :

1. **Santé mentale** : intégration de nouvelles prestations (psychologues, sophrologie, phytothérapie, acupuncture) dans un nouveau panier de soins de 5 prestations.
2. **Médecine conventionnelle** :
  - **Optique** : prise en charge annuelle du forfait lentilles et doublement de la prise en charge des forfaits opératoires.
  - **Médicaments** : création d'un forfait pour les médicaments non remboursés.
3. **Santé au féminin** :
  - Prise en charge des contraceptions non remboursées et des protections périodiques.
  - Prise en charge de l'endométriose (dépistage, analgésiques, etc.) et des grossesses à risque (aide à domicile, assistance élargie, etc..).
4. **Égalité de Traitement** :
  - Intégration des prestations de « Sérénité OR » dans le régime de base pour tous.
  - Améliorer la prise en charge lors des dépassements d'honoraires de soins.
  - Maintien sans limite de durée du bénéfice de la mutuelle pour les salariés en longue maladie.
  - Retrait d'une hausse automatique des cotisations, malgré les bénéfices de la mutuelle.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur de l'égalité de traitement pour toutes et tous.

En cas de difficultés financières, nous encourageons les salariés à contacter le service social et à s'inscrire sur IMA santé pour bénéficier d'un meilleur accompagnement.

### Le saviez-vous ?

Cette année, et ce pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, il y aura un report des augmentations de cotisation mutuelle de 6 mois. Celle-ci est prise en charge sur les bénéficiaires de la mutuelle jusqu'en juillet ! C'est une victoire de vos délégués SUD-Solidaires, actuellement élus, qui l'ont réclamé lors de l'assemblée générale de la mutuelle à Nice en juin 2017 pour la 1<sup>ère</sup> fois. Puis ils ont récidivé les années suivantes jusqu'à l'adoption de cette mesure.

NEWSLETTER



### Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE  
Section Bretagne Pays de Loire  
319, route de Vannes  
44 800 Saint Herblain  
Tél. 07 67 32 13 17  
sudcebpl@sudbpce.com

### Vos représentants SUD-Solidaires

E. LANGLADE, K. LE DIOURON,  
M-H. LUY, L. JUMEZ,  
F. CLOIREC, F. MOREAU,  
H. TESSIER, A. FARCY

ADHÉSION

